

## TARIF GÉNÉRAL AU 15 MAI 2017 - LOI ALUR

### HONORAIRES DE VENTE

APPARTEMENT / VILLA
TERRAIN / LOCAUX COMMERCIAUX
8 % avec un minimum de 10 000 €

#### HONORAIRES DE LOCATION

#### **HABITATION**

Honoraires de location =  $8 \in Le m^2$ Frais état des lieux =  $3 \in Le m^2$ 

Total = 11 € TTC Le m² À la charge du locataire

Majoré de 11€ Le m² A la charge du Propriétaire

# PROFESSIONNEL - COMMERCIAL 2 Mois de loyer TTC À la charge du Locataire

#### HONORAIRES DE GESTION

8,68 % TTC DE LA QUITTANCE 2,99 % TTC GARANTIE DE LOYER IMPAYÉ